

A l'attention de toutes les associations de Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Bruxelles, le 17/04/20

n.r. : VG/FGS/LB/YR/2020-04-16

contact: Yves Reinkin (yves.reinkin@gov.cfwb.be – 02/801.76.47. / 0478/44.72.67.)

OBJET : Décision et information dans le cadre de l'épidémie de coronavirus (Covid-19)

Madame, Monsieur,

Suite à la décision du Gouvernement fédéral de ce mercredi 15 avril, décision prise sur proposition de la cellule d'évaluation (composée d'experts médicaux et scientifiques), les mesures de confinement ont été prolongées jusqu'au 3 mai. Il en va donc de même pour toutes les Organisations de Jeunesse et Centres de Jeunes qui resteront dès lors fermées au public jusqu'au 3 mai inclus. Concrètement, ceci implique donc qu'aucun stage, animation ou rassemblement ne pourront être organisés.

Comme vous l'aurez entendu aussi, le Gouvernement fédéral devrait prendre de nouvelles décisions le vendredi 24 avril concernant un déconfinement progressif et une reprise des activités secteur par secteur. Il s'agit encore et toujours de maintenir des mesures de précaution visant à éviter au maximum la propagation du virus.

Qu'en sera-t-il pour le secteur de la jeunesse et l'organisation de vos différentes activités (accueil en maisons de jeunes, informations des jeunes, stages et animations divers, camps durant les grandes vacances, accueil dans les centres de rencontres et d'hébergement,...) ? Nous ne pouvons encore vous le dire clairement mais nous faisons en sorte, à travers différents contacts et visioconférences avec vos fédérations, de faire remonter vos inquiétudes et vos urgences au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et, par ce biais, vers le Conseil National de Sécurité.

Comme vous le savez, mon cabinet et mon administration mettent tout en œuvre pour trouver les meilleures solutions pour que, in fine, vous soyez le moins impactés possible par cette situation exceptionnelle. L'analyse des dispositifs décrets fixant de nouveaux délais (report d'un mois) pour les rentrées des dossiers de renouvellement quadriennaux a été réalisée et une proposition d'arrêté modifiant les nouvelles échéances sera présentée au Gouvernement avant la fin de ce mois. Il en ira de même au niveau de l'arrêté régissant les formations d'animateur et de coordinateur en Centres de Vacances. Nous vous avertirons des décisions dans les plus brefs délais. Par ailleurs, l'impact des

pertes financières sèches des associations a également été calculé sur base des informations que vous avez transmises à vos Fédérations. Ceci nous permet de déterminer les besoins les plus immédiats et modalités d'octroi de possibles indemnisations. Le fonds d'urgence mis en place par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles devra permettre d'apporter une aide aux secteurs touchés par les mesures de confinement dont la viabilité est mise en danger, parmi lesquels le secteur jeunesse. Les mesures d'aide s'adresseront prioritairement aux acteurs les plus fragiles dont la viabilité pourrait être menacée.

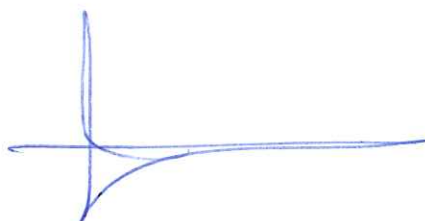
Par ailleurs, comme vos subventions de fonctionnement et à l'emploi ont été versées à 100% fin mars, il n'y a pas lieu de remplir les formulaires présentés sur la page <https://subsides-covid19.cfwb.be/>. En revanche, pour pouvoir bénéficier du solde d'autres subventions éventuellement octroyées, il convient de remplir le formulaire n°1 si les conditions de subventionnement n'ont pu être rencontrées en conséquence directe des mesures prises par le Conseil national de sécurité à partir du 10 mars 2020.

Par contre, en fonction des décisions gouvernementales liées au fond d'urgence, il sera nécessaire de remplir un autre formulaire. Nous vous en informerons en temps voulu.

Enfin, mon cabinet et mon administration reste évidemment à votre écoute pour vos différentes questions, ceci dit en sachant que nous devons avancer en tenant compte des évolutions quotidiennes d'une situation où persistent encore bien des incertitudes (yes.reinkin@gov.cfwb.be – alexandre.servais@gov.cfwb.be).

Je vous remercie une fois encore pour votre active collaboration et votre engagement actif auprès des jeunes avec lesquels vous êtes en relation au jour le jour. Merci aussi de votre bonne compréhension des décisions prises dans cette crise dont je mesure les difficultés qu'elle entraîne pour toutes vos associations.

La Ministre,



Valérie GLATIGNY